



Société Anonyme au capital de 1 608 208 euros  
Siège Social : 40c, avenue de Hambourg  
13 008 MARSEILLE  
384 621 215 R.C.S. MARSEILLE

---

---

## **AVIS RECTIFICATIF DE LA CINQUIEME RESOLUTION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 JUIN 2015**

Avis rectificatif à l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Obligatoires n° 51 du 29 avril 2015.

Le texte de la cinquième résolution proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 juin 2015 a été modifié par le Conseil d'Administration dans sa séance du 28 mai 2015, afin de prendre en compte la participation active des administrateurs au titre de leur mandat au cours de l'exercice 2014 et d'augmenter en conséquence le montant des jetons de présence pour les porter à la somme globale de 180 000 €.

En conséquence, le texte du projet de la cinquième résolution a été modifié comme suit :

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'allouer, au titre de l'exercice 2014, une somme de 180 000 euros à titre de jetons de présence au Conseil d'Administration.